

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE  
COMMUNAUTE – EPIC  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 03 Juillet 2019**

Le Mercredi 03 Juillet 2019 à 20 h 30, le Comité de Direction de L'OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME de Decazeville Communauté – EPIC - s'est réuni à l'Annexe Technique de la Communauté de Communes DECAZEVILLE COMMUNAUTE Faubourg Desseilligny à DECAZEVILLE, sous la Présidence de Monsieur Michel RAFFI, président.

Membres du Comité de Direction en exercice :	25
Membres du Comité de Direction présents et votants :	13
Membres du Comité de Direction suppléés :	02
Membres du Comité de Direction représentés (pouvoirs) :	02
Date de convocation :	26/06/2019

**Etaient présents :**

-**Collège des élus communautaires** : M. Michel RAFFI, M. Alain ALONSO, Mme Evelyne CALMETTE, Mme Josiane LAGARRIGUE-CASTES, Mr Jean ROMIGUIERE, M. Christian ROCHE.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires** : M. Nicolas JACQUEMIN, M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, M. Jean-Pierre VAUR, M. Michel CABROL.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants sans voix délibérative sauf en cas d'absence des membres titulaires qu'ils remplacent** : M. Bruno GIMENEZ, Mme Sabine GODIN, Mme Sophie ROUDIL.

**Pouvoirs :**

M. François MARTY a donné pouvoir à M. Alain ALONSO et Mme Michèle COUDERC a donné pouvoir à M. Michel RAFFI.

Le quorum étant atteint, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.

**FINANCIER – DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL**

Le Président expose au Comité de Direction le projet de Décision Modificative n°1 du Budget Principal sur la section de Fonctionnement.

Il convient d'inscrire des crédits au chapitre 65 – autres charges de gestion courante pour prendre en compte l'écriture de reversement au centre des Impôts des "arrondis" des montants du prélèvement à la source mis en place depuis le 01/01/2019. Les arrondis doivent faire l'objet d'une écriture spécifique.

RECETTES		DEPENSES	
		<b>Chapitre 012 : CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>- 10 €</b>
		<b>-compte 6411 - Salaires</b>	
		<b>Chapitre 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>+ 10 €</b>
		<b>-compte 658 - Charges diverses de gestion courante</b>	
<b>Total</b>	<b>0</b>		<b>0</b>

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide cette Décision Modificative n°1 du budget Principal.

Ainsi délibéré à DECAZEVILLE, les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents ;

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME  
DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE  
EPIC**

L'Envol - Place Jean Jaures

12110 CRANSAC LES THERMES

Tél bureau de Cransac : 05 65 63 06 80  
Tél bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36  
Tél bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

Pour extrait conforme,  
Publiée le 12 Juillet 2019

le Président  
Michel RAFFI

Accusé de réception en préfecture  
012-527955454-20190703-3\_01903072019-BF  
Reçu le 15/07/2019